

Feliks Zedier, *Sądy rodzinne — Wybrane zagadnienia organizacyjne i procesowe* [Les tribunaux de la famille — Problèmes organisationnels et processuels choisis], Warszawa 1984, Wydawnictwo Prawnicze, 184 pages.

Les tribunaux de la famille, agissant en Pologne depuis le 1^{er} janvier 1978 (sous forme de services spécialisés instruisant les affaires de famille et des mineurs dans les tribunaux régionaux), ont vu paraître récemment un livre consacré à leur problématique, écrit par l'agréé dr Feliks Zedier travailleur scientifique de l'Université de Poznań. Ce livre, il est vrai, n'épuise pas toutes les questions, il constitue cependant une première élaboration monographique concernant les tribunaux de la famille en Pologne.

Il convient tout d'abord de rappeler la problématique dont s'est occupé l'auteur du livre analysé qui se divise en quatre parties, et chacune d'elles contient quelques chapitres. Dans la première partie intitulée « Compétence des tribunaux de la famille » l'auteur examine entre autres la coopération des tribunaux de la famille avec les autres organes connaissant des affaires familiales et formule en même temps quelques postulats en les motivant d'une manière convaincante. L'un de ces postulats est la suggestion que le tribunal — et non pas comme jusqu'à présent l'organe administratif — doit décider du paiement des prestations du fonds alimentaire ainsi que de la rémunération pour les familles de remplacement (p. 17). Cette partie contient l'analyse détaillée des affaires qui, actuellement, sont instruites par les tribunaux de la famille. Ce sont les affaires suivantes : a) du domaine du droit de la famille et de la tutelle ; b) concernant les dipsomanes ; c) concernant la démoralisation ainsi que les actes punissables des mineurs (sur la base de la loi du 26 octobre 1982 sur la procédure dans les affaires des mineurs qui a définitivement établi l'étendue des affaires relevant de la compétence des tribunaux de la famille).

Dans la deuxième partie intitulée « Problèmes organisationnels des tribunaux de la famille », l'auteur parle des qualifications des juges et des assesseurs statuant dans les tribunaux de la famille et analyse les organes auxiliaires de ces tribunaux.

L'auteur consacre la troisième partie aux problèmes processuels lui donnant le titre « Problèmes choisis de la procédure d'enquête dans les affaires transmises aux tribunaux de la famille ». Dans cette partie, il a présenté les affaires instruites par le tribunal de la famille d'office et, en premier lieu, celles qui concernent : a) la puissance parentale ; b) les solutions dans les affaires essentielles de l'enfant faute d'entente entre les parents ; c) l'octroi d'un nom à l'enfant de parents inconnus ; d) l'institution de tutelle. Il a examiné des questions choisies de la procédure probatoire, les conditions assurant aux personnes intéressées la protection de leurs droits, ainsi que d'autres questions processuelles, telles p. ex. la compétence locale et la composition du tribunal.

La quatrième partie porte le titre « Problèmes fondamentaux de la procédure conservatoire et d'exécution dans les affaires transmises aux tribunaux de la famille ». L'auteur y a présenté, entre autres, les problèmes très importants liés avec l'exécution des décisions du tribunal concernant le retrait de la garde d'une personne se trouvant sous l'autorité parentale ou en tutelle, ainsi que le mode particulier de l'exécution des décisions judiciaires sur le placement de l'enfant mineur dans un centre de tutelle éducative.

Le livre se termine par le chapitre intitulé « Conclusions finales », dans lequel l'auteur a résumé brièvement ses remarques et inséré les conclusions concernant certaines questions. L'une d'elles est la constatation que les tribunaux de la famille « devraient avoir le droit, dans les situations urgentes, d'accorder des près-

tations pécuniaires à caractère social, aux familles nécessiteuses » et, en outre — ce qui a déjà été mentionné — devraient « décider de l'octroi de prestations aux familles de remplacement et paiement de prestations du fonds alimentaire ». Ensuite l'auteur souligne que les juges des tribunaux de la famille doivent parfaire leur instruction dans les domaines de la science, en dehors du droit, qui expliquent la régularité du développement des enfants et des jeunes, pour qu'ils puissent « accepter le système éthique-moral, qui est à la base du droit socialiste de la famille ». Ce postulat de l'auteur est sans aucun doute juste. La nécessité de posséder par les juges de la famille un certain fonds de connaissances p. ex. sur la psychologie et la pédagogie, est évidente. Les connaissances de ces domaines sont nécessaires au juge pour trancher régulièrement et utiliser adroitement les organes auxiliaires.

La qualité du livre analysé est la présentation des sondages effectués par l'auteur vers la fin de 1978 (donc vers la fin de la première année d'activité des tribunaux de la famille), consistant à élaborer les déclarations des juges statuant dans les affaires de la famille et des mineurs. 293 juges ont participé à ces examens, c'est-à-dire 43,3 % de tous les juges statuant alors dans les tribunaux de la famille. Les résultats de ces études — malgré des valeurs incontestables — ne donnent pas l'image actuelle de la juridiction familiale polonaise dans l'étendue englobée par ces sondages, car depuis qu'ils ont été effectués plus de 5 années se sont écoulées et beaucoup a changé dans la méthode de fonctionnement des tribunaux de la famille en Pologne, aussi bien du point de vue de l'organisation que du fond. De là vient que certaines déclarations des juges tirées des sondages mentionnés et présentées dans le livre analysé ont déjà perdu de leur valeur, vu le temps écoulé. A titre d'exemple, les déclarations critiques des juges citées par l'auteur et se rapportant aux qualifications professionnelles des travailleurs des centres familiaux diagnostiques-consultatifs et aux opinions préparées par ceux-ci pour les tribunaux (p. 88) ne sont plus actuelles, car à présent les juges des tribunaux de la famille apprécient hautement les opinions sur la personnalité (aussi bien dans les affaires de divorce et de tutelle que dans les affaires de mineurs), élaborées précisément par ces centres¹. Il convient pourtant de reconnaître que les résultats des examens effectués par l'auteur du livre constituent un matériel très précieux qui est et sera utilisé à l'avenir pour faire la comparaison avec la situation dans la juridiction familiale au moment de la réalisation des sondages suivants.

Il est difficile de s'accorder avec l'opinion de l'auteur qui considère que les organes auxiliaires des tribunaux de la famille sont seulement les curateurs (pp. 47 - 53, chapitre III dans la 2^e partie intitulée « Les organes auxiliaires des tribunaux de la famille »). Il ne compte pas au nombre de ces organes les centres familiaux diagnostiques-consultatifs mentionnés qui, réellement, remplissent le rôle d'un tel organe. Ces centres sont traités comme organe auxiliaire des tribunaux de la famille à la lumière des déclarations de nombreux auteurs², qui n'ont pas été pris en considération dans le livre analysé.

On peut polémiquer également avec quelques autres opinions de l'auteur ayant une moindre importance, ce qui ne diminue pas la valeur de l'ouvrage. Il faut

¹ Cela résulte entre autres des examens effectués en 1984 par l'Institut de Recherches du Droit Judiciaire et le Département des Affaires Familiales et des Mineurs du Ministère de la Justice. Cf. W. Stojanowska, *Opinia osobopoznawcza dla sądów rodzinnych* [Opinion sur la personnalité pour les tribunaux de la famille (sur la base des déclarations des présidents des services familiaux des tribunaux régionaux de tout le pays au cours d'une enquête sociologique)], « Nowe Prawo » (à l'impression).

² Cf. à titre d'exemple W. Patulski, *Glose à l'arrêt de la Cour Suprême du 27 juin 1979 (VI KZP 7/79)*, « Nowe Prawo », fasc. 7/8, p. 239 et suiv.

souligner l'universalité de la conception du thème et la grande portée des informations aussi bien dans le domaine des problèmes organisationnels que processuels et, partiellement, provenant du domaine du droit matériel (p. ex. l'analyse des affaires concernant la puissance parentale — pp. 62 - 72). Un certain fonds de connaissances du droit matériel familial, appliqué par les tribunaux de la famille, est utile surtout pour le lecteur étranger, par contre, pour le lecteur polonais, il ne constitue pas un élément indispensable du livre, car ce sont des informations, pour ainsi dire, élémentaires. Dans une telle publication on peut présenter le mode d'application du droit matériel familial par le tribunal de la famille, mais la présentation du contenu de ce droit n'est indispensable que dans la mesure où cela est utile pour démontrer le mécanisme de son application. L'auteur a dépassé quelque peu cette mesure.

En résumé, il faut constater que le livre de Feliks Zedier constitue une source précieuse d'informations sur le thème du fonctionnement de la juridiction familiale en Pologne. La demande pour l'élaboration des problèmes faisant l'objet de ce livre était très grande. Aussi, le livre éveille un grand intérêt, et non seulement des juristes.

Wanda Stojanowska